



BTS TOURISME

Diplôme d'État reconnu par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.
Inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) sous le numéro 37890.

• LE MÉTIER

Le titulaire du BTS Tourisme est un professionnel capable :

- D'informer et de conseiller les clients français et étrangers sur des prestations touristiques
- De finaliser la vente de ces prestations touristiques et d'en assurer le suivi commercial
- De créer et promouvoir des produits touristiques
- D'accueillir et d'accompagner des touristes
- De collecter, de traiter et de diffuser l'information en lien avec le secteur du tourisme

• LES DÉBOUCHÉS

Le titulaire peut travailler au sein de différents secteurs : Agences de voyage, offices de tourisme, entreprises d'hébergement (hôtels, campings, gîtes...), entreprises de transport (aéroports, location de voitures, autocaristes...). Les fonctions occupées sont également variées : conseiller clientèle, vendeur de voyages, agent d'escale, commercial, responsable d'accueil, chargé de promotion de produits touristiques, conseiller en développement du tourisme local, etc.

En termes de poursuite d'études, le titulaire du BTS Tourisme peut se diriger vers un diplôme de niveau Bac+3 ou tenter un concours pour intégrer une école de commerce.

• LES QUALITÉS REQUISES

Le postulant à un BTS Tourisme doit être en mesure de justifier :

- D'un bagage solide en Culture Générale
- D'une bonne maîtrise de l'outil informatique
- De bonnes connaissances linguistiques : à l'entrée en formation un niveau B1 est exigé en première langue vivante étrangère et un niveau A2 en seconde langue vivante étrangère. L'anglais est obligatoire. Les langues enseignées à l'école sont : anglais, allemand, espagnol, italien.

• MODALITÉS D'ENSEIGNEMENT

Cours magistraux, travaux dirigés, travaux pratiques, études de cas et/ou mises en situation professionnelle, entraînement aux examens. Les cours sont dispensés par des intervenants professionnels et des professeurs expérimentés.

• MODALITÉS PRATIQUES

L'admission est ouverte aux titulaires du Baccalauréat, et se fait sur dossier de candidature, entretien de motivation et test de langue vivante.

Le cursus est accessible en contrat (ou période) de professionnalisation / d'apprentissage (statut salarié), en formation initiale (statut étudiant), ou en PTP (statut salarié).

Durée :

Le cycle de formation est de deux années.

Lieu de formation :

Ecole Grandjean, 8 rue de Londres 67000 STRASBOURG

Suivi :

Feuilles d'émargement, appel fait en début de cours.

• LE PROGRAMME

- Culture Générale et expression
- Communication en langues vivantes étrangères
- Possibilité d'une LV3 en e-learning
- Gestion de la relation client
- Tourisme et territoires
- Marketing
- Montage
- Comptabilité
- Cadre juridique des activités touristiques
- Mercatique et conception de prestations touristiques
- Gestion de l'information touristique
- Amadeus - Air - Fer - Car - Hôtel
- PAO/Internet

Possibilité pendant les périodes de stage (14 semaines) de développer des compétences spécifiques liées à une orientation particulière.

• **RÈGLEMENT D'EXAMEN**

ÉPREUVES OBLIGATOIRES	COEFFICIENT	MODALITÉS D'ÉVALUATION
E1 - Culture Générale et Expression	2	Écrit (3H)
E2 - Communication en langues vivantes étrangères		
• LVA : anglais	2	Oral (préparation écrite 1H puis passage 30 MN)
• LVB	2	Oral (préparation écrite 1H puis passage 30 MN)
E3 - Tourisme et territoires	3	Écrit (3H)
E4 - Gestion de la relation clientèle touristique	4	Oral (préparation 30MN puis passage 45 MN)
E5 - Elaboration d'une prestation touristique	5	Écrit (4H)
E6 - Gestion de l'information touristique	3	Oral (40 MN)
Epreuve facultative : EF1 Communication en Langue 3		Oral (20 MN)

• **PLUS D'INFORMATIONS**

Taux d'insertion apprentissage : 64% ([2023, Inserjeunes](#))

Taux d'insertion voie pro scolaire : 59% ([2023, Inserjeunes](#))

Lien vers la certification : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37890/>

Contact alternance : m.neufang@ecoledecommerce.com